

Conditions de location d'un emplacement de camping

Toute location d'emplacement est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Seules les personnes figurant sur le contrat pourront séjourner au camping.

Réservation

- La réservation devient ferme à réception du contrat de réservation dûment rempli, accompagné de l'acompte représentant 25% du prix total de la prestation. Il vous appartient de vérifier l'exactitude des informations validées par vos soins (dates de séjour, options, coordonnées, participants) et de nous signaler toute erreur éventuelle dans les meilleurs délais. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la réservation. Toute réservation passée sur le site internet du camping constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le client et le camping. **Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions de réservation.**
- Clients ACSI (basse saison uniquement) : les titulaires de la carte de réduction ACSI doivent impérativement le signaler lors de la réservation afin de bénéficier du tarif associé. À défaut, le tarif normal s'appliquera.
- Dans tous les cas, une confirmation de réservation vous est envoyée par courrier ou par e-mail.
- **Le règlement du solde doit être effectué au maximum 30 jours avant la date d'arrivée et comprend les taxes de séjour pour toute personne de plus de 18 ans. ATTENTION : passé le délai des 30 jours, la réservation sera considérée comme annulée et l'emplacement sera remis en vente.**
- Réservation à moins de 30 jours de l'arrivée : le montant total du séjour (incluant frais de dossier et taxes de séjour) sera demandé par carte bancaire au moment de la réservation.
- Le règlement par chèques vacances « connect » de l'ANCV est accepté.
- NB : les chèques bancaires et les chèques vacances « classic » (papier) ne sont pas acceptés.
- Les frais de dossier pour réservation s'élèvent à 20 € et sont non remboursables.
- Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un responsable légal durant toute la durée du séjour au risque de se voir refuser l'accès au camping.

Arrivée, retard et départ anticipé

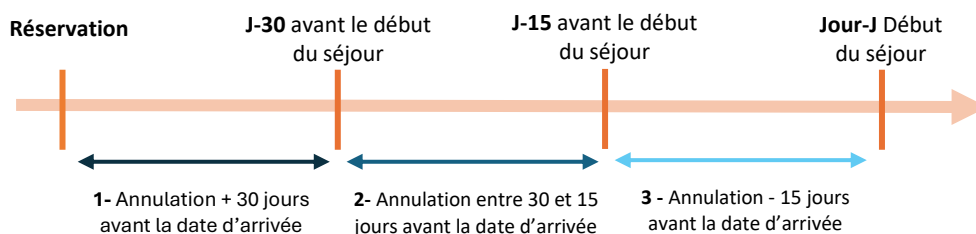
- L'arrivée doit avoir lieu **à partir de 14 heures et avant 20 heures**. Votre emplacement sera réservé jusqu'à 14 heures le lendemain de la date d'arrivée prévue ; passé ce délai et sans nouvelles de votre part, votre réservation sera annulée.
- Le départ doit avoir lieu **à partir de 8 heures et avant 12 heures** (tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire).
- Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnent lieu à aucun remboursement.
- **Pour des raisons évidentes de gestion, l'attribution d'un emplacement précis n'est pas garantie. Nous faisons toujours notre maximum pour répondre à toutes les exigences (groupes, familles, contraintes matérielles, etc.).**
- La réservation n'étant pas obligatoire, les campeurs n'ayant pas réservé seront reçus dans la limite de nos places disponibles.
- **Chaque emplacement de camping ne peut accueillir qu'un seul véhicule. Tout véhicule supplémentaire devra stationner à l'extérieur du camping. Aucune remorque bateau ou véhicule supplémentaire (options payantes) ne seront acceptés sans accord préalable de la Direction.**
- Animaux acceptés (option payante, puce électronique obligatoire). Attention : les chiens sont interdits sur les plages, et il est interdit de laisser votre animal seul sur votre emplacement ou dans votre véhicule.

MODIFICATION, ANNULATION ET REMBOURSEMENT DE VOTRE SEJOUR :

Modification de votre réservation : Une demande de modification du séjour (dates, type et dimensions du matériel) peut être faite auprès du camping (par courrier ou e-mail), dans la mesure des disponibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation.

Toute demande de prolongation de séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de modification de séjour intervenant 15 jours avant la date d'arrivée ne sera pas acceptée.

Annulation du fait du client :



1- annulation survenant plus de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité de l'acompte vous sera remboursée. Une indemnité compensatoire de 20 € sera conservée à titre de frais d'annulation.

2- annulation survenant entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée : 50% du prix total du séjour seront conservés à titre de frais d'annulation.

3- annulation survenant moins de 15 jours avant la date d'arrivée : le montant total du séjour sera conservé à titre de frais d'annulation.

Il vous est possible de souscrire une assurance annulation (*Campez Couvert by Gritchen*), facturée 3,5 % du prix du séjour. Celle-ci est facultative et doit être souscrite à la réservation.

Une partie du montant des sommes payées (hors frais de dossier et coût de l'assurance) vous sera remboursée suivant les conditions ci-dessus exposées, et dans le document d'information de l'assureur envoyé avec le contrat de réservation (téléchargeable sur le site internet et dans le tunnel de réservation internet).

En cas d'annulation :

- Merci d'avertir le camping le plus rapidement possible par e-mail ou courrier ;
- **Si vous avez souscrit l'assurance, et que votre annulation survient moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue**, il vous appartient également de déclarer votre annulation auprès des services de l'assureur (Gritchen), qui prendra alors en charge votre dossier.

Interruption de séjour :

Un séjour interrompu ou une arrivée tardive du fait du client ne pourront donner lieu à aucun avoir, ni remboursement sauf en cas de souscription à l'assurance annulation.

Annulation du fait du camping :

En cas d'annulation du fait du camping, sauf cas de force majeure, le séjour vous sera remboursé dans son intégralité. Cette annulation ne pourra donner lieu à aucun versement de dommages et intérêts.

REGLEMENT INTERIEUR

Extrait (le règlement intérieur, disponible sur demande, est affiché dans le camping ; il appartient au client d'en prendre connaissance et de le respecter) :

- Seuls les barbecues électriques sont autorisés. Les barbecues à charbon de bois ou à gaz sont interdits.
- Les visiteurs ne passant pas la nuit devront s'acquitter d'une taxe journalière (se référer aux tarifs en vigueur).
- **Animaux :** Les chiens (sauf ceux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie qui sont interdits dans le camping), chats et autres carnivores ne seront acceptés que tenus en laisse. Ils devront être sortis du camping pour leur promenade hygiénique, ne devront causer aucune gêne et ne jamais rester seuls sur votre emplacement ou dans votre véhicule.

Droit de rétractation

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation.

Protection des données à caractère personnel

Le prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- son intérêt légitime (prospection, gestion de la relation clients, organisation, statistiques) ;
- le respect d'obligations légales et réglementaires (facturation, comptabilité, la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption).

Le prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du prestataire.

Dans les conditions définies par la Loi Informatique et Libertés et le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus, par courrier électronique à l'adresse info@camping-latourfondue.com, ou par courrier postal accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé, à l'adresse suivante : SAS ELC, 153 route de la Madrague – 83400 HYERES.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Opposition au démarchage téléphonique

Conformément à l'article L. 223-2 du Code de la Consommation, le client dispose du droit de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour cela, il suffit de s'inscrire et de le signaler sur <https://www.bloctel.gouv.fr>.

Droit applicable – Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente (rédigées en langue française) et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Médiation de la consommation

En cas de litige entre le client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le client consommateur au sens de l'article L.133-4 du Code de la Consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du Code de la Consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

24, rue Albert de Mun – 33000 BORDEAUX

www.mediateur-consommation-smp.fr

La loi française est seule applicable au présent contrat.

Le gestionnaire informe en outre le client des dispositions prises pour mettre en œuvre l'article 14 du règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation et modifiant le règlement (CEE) n° 2006/2004 et la directive n° 2009/22/CE (règlement relatif au RLLC).

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

Droit à l'image

Lors de votre séjour au sein de notre établissement, vous et l'ensemble des participants au séjour êtes susceptibles d'être photographiés ou filmés par un membre du personnel ou par un prestataire externe mandaté par nos services. Cette démarche a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de nos établissements, et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation.

Vous pouvez signaler votre opposition à la diffusion de votre image par écrit, dès votre arrivée, auprès de la Réception. À défaut, les photos ou films sont réputés libres de droit pour tout pays à la signature du contrat de location, et pourront être exploités à but commercial ou publicitaire, en particulier sur les sites internet du Groupe Vacances Giens, les réseaux sociaux (dont Facebook et Instagram), ainsi que sur tout autre support de communication utilisé par nos services (guides de voyage, sites partenaires, portails spécialisés d'annonces, etc...).

Vidéosurveillance

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, l'établissement est placé sous vidéosurveillance. Les images (conservées pendant 30 jours) peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel habilité et par les forces de l'ordre.

Conformément au Règlement Européen de la Protection des Données (RGPD) et aux textes de loi, vous avez la possibilité d'obtenir des informations sur ce dispositif, ou d'exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, en contactant la Direction (se référer à l'affichage obligatoire visible au sein de l'établissement).